



**MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
AUPRES DES NATIONS UNIES
886 Second Avenue, 2nd Floor
New York, N.Y. 10017
Tel : (212) 832 8553 / 832 6882 * Fax (212) 832 8558
E-mail congo@un.int**

**INTERVENTION DE S.E.M. RODOLPHE ADADA,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA COOPERATION ET DE LA FRANCOPHONIE
DE LA REPUBLIQUE DU CONGO**

**DEVANT LA 59^e SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

New York, le 22 septembre 2004

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Votre brillante élection à la Présidence de la 59^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies est un honneur pour notre continent, pour notre sous-région l'Afrique Centrale et pour votre pays le Gabon. Permettez-moi donc de vous réitérer les sincères félicitations de ma délégation.

Connaissant votre sens élevé du devoir, votre abnégation au travail et votre savoir-faire, je n'ai pas de doute qu'à l'image de votre distingué prédécesseur, SEM Julien Robert HUNTE de la République de Sainte-Lucie, vous ne ménagerez aucun effort pour satisfaire les attentes placées en vous.

Permettez-moi de dire à Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies combien nous apprécions ses initiatives et ses efforts inlassables en vue de rendre notre organisation plus efficace.

Monsieur le Président,

Lors du sommet du millénaire, nos Etats avaient, de manière solennelle pris des engagements de la plus haute importance.

Aujourd'hui, malgré quelques progrès enregistrés dans la mise en oeuvre des objectifs du millénaire pour le développement, la situation demeure préoccupante.

C'est ainsi que l'évaluation de la mise en oeuvre desdits objectifs, prévue en 2005, revêt toute son Importance.

Nous soutenons à cet égard toutes les Initiatives qui visent à donner un nouvel élan à la coopération internationale en matière de lutte contre la pauvreté et la faim.

En particulier, nous pensons à l'initiative de S.E.M. le Président Ignacio Iule da Silva de la République Fédérative du Brésil, qui a l'avantage de nous ramener au coeur des objectifs du millénaire et du consensus de Monterrey.

Le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenu les 9 et 10 septembre 2004 à Ouagadougou au Burkina Faso «sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté», intègre également cet ordre de préoccupations.

Monsieur le Président,

Malgré tous les obstacles qui ont jonché le cycle de Doha, la reprise des négociations cet été à Genève nous donne également des raisons de fonder quelques espoirs sur la mise en place des règles équitables dans les échanges commerciaux entre les Nations.

Nous souhaitons toujours qu'il y ait plus d'équité et de solidarité entre nations pauvres et riches, pour une mondialisation plus juste.

C'est pourquoi nous soutenons les recommandations formulées par la commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation.

Monsieur le Président,

Pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement, il nous faut aussi la paix et la sécurité. Malheureusement, dans plusieurs régions du monde, ces deux conditions font encore défaut.

Au Moyen-Orient, la situation continue de nous préoccuper. La paix, aspiration essentielle, demeure toujours hors de portée des peuples de cette région et c'est notre responsabilité commune de créer les conditions nécessaires pour qu'elle s'y installe durablement.

En Afrique, l'attention de la communauté internationale est encore retenue par trop de crises.

Nous pouvons certes nous féliciter des dernières évolutions de la situation en Côte d'Ivoire après la tenue du Sommet d'Accra III mais il nous faut continuer à oeuvrer pour rendre le processus irréversible.

Au Soudan, la crise du Darfour reste un sujet de grande préoccupation, tant dans sa dimension humanitaire que dans son volet politique. Une plus grande mobilisation de la communauté internationale est requise pour soutenir les efforts de l'Union Africaine. L'objectif est d'éviter l'embrassement et de garantir la paix au peuple soudanais.

Dans notre sous-région, l'Afrique Centrale, nous avons pu nous réjouir de la conclusion heureuse, le 12 juillet 2004, du forum national de Sao Tome et Principe, prévu par le mémorandum d'entente du 23 juillet 2003, conclu sous les auspices de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP), de l'Union Africaine, des Etats-Unis d'Amérique et du Nigeria.

En République Centrafricaine où reste engagée une force de paix de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale qui bénéficie du soutien logistique de la France, notre espoir est de voir le processus démocratique suivre son cours jusqu'à la tenue des élections générales prévue en 2005.

Au Burundi, nous saluons les efforts de la communauté internationale et, notamment, ceux de la médiation sud-africaine pour les résultats atteints à ce jour. Nous exhortons la classe politique de ce pays à privilégier l'intérêt national. L'unité et le développement du Burundi sont à ce prix.

En République Démocratique du Congo, la vie politique a été rythmée ces derniers temps, dans la partie orientale notamment, par plusieurs événements graves tels la crise de l'Ituri, la rébellion de Bukavu et les massacres de Gatumba.

Nous renouvelons notre soutien à l'Accord global et inclusif ainsi qu'aux institutions de la transition. Nous en appelons à la communauté internationale afin qu'elle continue d'accorder toute l'attention nécessaire à ce pays et appuyons toutes les initiatives tendant à augmenter les effectifs et les moyens d'action de la MONUC.

Monsieur le Président,

Cet aperçu de la situation politique de notre sous-région, qui compte plusieurs pays en situation post-conflit, justifie pleinement la demande de l'Afrique Centrale d'être dotée d'un bureau des Nations Unies.

■ Nous nous sommes déjà félicités de l'existence du Comité Permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique Centrale et, surtout, du travail accompli grâce à ce Comité.

Nous renouvelons ici notre volonté de continuer à bénéficier de l'apport de ce comité en relation avec les institutions compétentes de la sous-région et à la lumière des enjeux actuels.

De même, nous attendons la mise en oeuvre des conclusions de la mission multidisciplinaire dépêchée en Afrique Centrale au mois de juin 2003 par le Secrétaire Général de l'ONU, conclusions dont nous avons pu apprécier la pertinence.

Il s'agira particulièrement de mettre en oeuvre les programmes de désarmement, démobilisation, réinsertion, d'aider à la consolidation des dynamiques de paix en cours, de s'attaquer à la propagation du VIH/Sida, à la circulation des armes légères et de petit calibre, de protéger l'environnement, en somme, de créer les conditions du développement de l'Afrique Centrale.

Pour faire face à tous ces défis, et créer toutes les conditions de stabilité, nous fondons nos espoirs sur la Conférence Internationale sur la Paix, la Sécurité et le Développement dans la Région des Grands Lacs dont les préparatifs sont en cours. Cette Conférence sera, à n'en point douter, un cadre privilégié pour la recherche des solutions durables aux crises récurrentes qui ensanglantent cette région. Je réaffirme la disponibilité de mon pays à y apporter sa contribution.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, la République du Congo compte parmi ces pays de notre sous-région en situation post-conflit.

Sous la conduite du Président Denis SASSOU-N'GUESSO, le Congo s'emploie en même temps à consolider la paix et à rétablir les grands équilibres macro-économiques.

Dans ses priorités actuelles, la question du désarmement, démobilisation et réinsertion continue d'occuper une place de choix. Notre programme national y afférent concerne, pour la période 2004-2006, un peu plus de 40 mille ex-combattants.

Les efforts du gouvernement, qui bénéficient du soutien bien apprécié de l'Union Européenne, du Programme des Nations Unies pour le Développement et de la Banque Mondiale vont donc se poursuivre. Nous apprécierons toute autre contribution allant dans le sens d'aider le gouvernement congolais à résoudre cette épineuse question.

Par ailleurs, le Congo, aspirant au bénéfice de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, reste très sensible aux décisions prises à Paris les 9 et 14 septembre 2004, respectivement par le Club de Paris et des bailleurs de fonds auxquels je tiens ici à redire la gratitude du Gouvernement congolais.

L'admission du Congo à cette initiative nous permettra assurément de consacrer l'essentiel de nos ressources aux tâches de développement, suivant ainsi les indications contenues dans notre « Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté » (DSRP) dont nous attendons de voir la validation par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale.

Ce sera l'aboutissement des efforts que nous avons fournis au plan national en matière de bonne gouvernance et de transparence dans la gestion.

C'est pourquoi, poursuivant les mêmes objectifs, notre pays a adhéré au Mécanisme d'Evaluation par les Pairs dans le cadre du NEPAD et a souscrit à l'Initiative sur la Transparence des Industries Extractives.

Monsieur le Président,

En matière d'environnement, nous sommes engagés dans un partenariat avec la communauté internationale.

Dans le cadre de l'initiative sur le Bassin du Congo, Brazzaville abritera très prochainement un sommet qui se penchera sur le plan des convergences pour la conservation des forêts de ce patrimoine mondial.

Nous saluons à cet égard le soutien apporté à ce plan par la France, les Nations Unies, l'Union Européenne, les Etats Unis, l'Allemagne, l'Afrique du Sud et diverses organisations non gouvernementales (ONG).

Monsieur le Président,

Le Congo réaffirme son attachement au multilatéralisme. Nous restons convaincus que les Nations Unies constituent le cadre idéal pour relever les défis auxquels le monde est confronté.

Mais le monde a changé ; de nouveaux défis se présentent à nous qui appellent des réformes susceptibles d'adapter l'ONU à ses missions actuelles et à la configuration du monde au 21^{ème} siècle.

Voilà pourquoi nous nous félicitons du processus de réformes engagé par le Secrétaire Général et fondons donc de réels espoirs sur les recommandations attendues du groupe de haut niveau mis en place pour examiner les principales menaces et défis à la paix et à la sécurité collectives et faire des propositions sur la réforme du système International.

Dans le cadre des réformes attendues, nous soutenons fermement l'idée de l'élargissement du Conseil de sécurité dans ces deux composantes à savoir membres permanents et membres non permanents.

Il s'agira entre autres de prendre en compte la diversité du monde d'aujourd'hui, de mettre en relief les critères de représentativité géographique, de responsabilité dans la gestion des affaires mondiales sans jamais sacrifier l'efficacité, la cohésion, la transparence et la crédibilité.

Monsieur le Président,

Comme l'a dit Monsieur Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, dans son discours à l'Assemblée générale, le 21 septembre dernier - je le cite: « Aujourd'hui, plus que jamais, le monde a besoin d'un mécanisme efficace pour la recherche des solutions communes aux problèmes communs ». Fin de citation.

Pour y parvenir, nous devons non seulement agir ensemble dans le respect des règles que nous avons nous même mises en place, mais aussi tenir les engagements auxquels nous avons souscrit.

Je vous remercie.